

Circulaire n° 131**Bureau Fédéral du 16 Novembre
(conférence téléphonique)****5 grammes de plumes, des tonnes****> Le Secrétariat Général**

Diffusion : Comité Directeur, Membres d'honneur, Ligues Régionales, Direction Technique Nationale, Direction Administrative, Cadres Techniques, Chargé de mission, Personnel Fédéral, 100% Badminton.

Présent(e)s : J.-F. Aninat, H. Bussolino, B. Ressouche, P. Chatellier, P.-E. Panier, C. Privat, P.-A. Tramier, C. Barthel, E. Canal, P. Vayssière, M. Walhen, A. Lemoine (DAF), J.-M. Pocholle (DTN), P. Bildstein (DC).

Excusé(e)s : M.-C. Leroy, M. Godin.

Points à l'ordre du jour

1. Contractualisation 2009/2013
2. Activité des secteurs
3. Saisine de la commission disciplinaire

Le Bureau prend acte**1. Contractualisation 2009/2013**

B. Beaufils expose l'évolution des travaux du groupe de travail dans le cadre de la lettre de mission sur la contractualisation territoriale :

- les différentes phases de réflexion sont détaillées : travail en commission, échanges avec le CPL, présentation et validation aux instances fédérales ;
- un accompagnement individuel de chaque ligue est prévu ainsi qu'une simplification de la procédure ;
- un à valoir de 30% sera attribué fin 2009, sur l'enveloppe 2009/2010, avec comme base les critères fixes versés en 2007 et 2008.
- la contractualisation 2010/2013 sera ciblée uniquement sur un projet national choisi par le comité directeur et un projet défini au plan régional.

- une démarche spécifique sera proposée pour les DOM-TOM.

Le Bureau prend acte des principes du projet.

Ce dispositif sera soumis au vote du Comité directeur des 20 et 21 novembre 2009.

Le Bureau est informé

2. Activité des secteurs

Les points d'informations concernent le suivi des lettres de mission et les avancées depuis les séminaires de secteur.

La commission administrative prépare la mise en place d'un bulletin d'informations sur l'activité des secteurs. La publication aura lieu avant chaque comité directeur. Les vice-présidents seront sollicités pour la remontée des informations.

Le Bureau décide

3. Saisine de la commission disciplinaire

Après mise en avant des différents éléments ayant trait à l'affaire Amaël SEGUINOT/Badminton Gard Rhodanien, le bureau décide la saisine de la commission nationale disciplinaire de 1^{ère} instance.